

La Voix Syndicale

de l'Essonne

Prix 1,50 €

N° 112

Bimestriel de l'Union Départementale CGT de l'Essonne

Bodyguard Évry Faillite frauduleuse : 429 emplois sur le carreau



(DR)



Sommaire

Enedis et GRDF : 200 sites bloqués le 21 juin (p.2)

Où va le « pognon de dingue » ? (p.3)

À quoi servent les réunions ? (p.4)

Emploi à Carrefour : de nouveaux soutiens (p.5)

Affaire Chettab : ombres sociales sur la Macif (p.6)

Hôpitaux Nord-Essonnes : faux calculs (p.8)

Crèche de Perray-Vaucluse : des alternatives sociales (p.9)

Kyocera : patronat japonais et syndicalisme français (p.12)

USR 91 : congrès en novembre pour les retraités (p.15)

Maison des Syndicats : dialogue de sourds (p.16)

Les lycées professionnels offerts au Medef (p.17)

Parcoursup : opposition à Évry (p.17)

Les méfaits de l'impôt à la source (p.18)

Corbeil-Essonnes les chapeliers en grève en 1912 (p.19)

Nouvelle équipe CGT au CHSF Objectifs santé publique et élections professionnelles



(DR)

Cars STRAV Brunoy Huit jours de grève gagnante : résultats et enseignements



(DR)

La Voix Syndicale de l'Essonne

12 Place des Terrasses de l'Agora
91034 Évry Cedex

Directrice de publication :
Véronique Josien

tél. 01 60 78 28 41 - fax 01 60 78 55 43
ud91@cgt.fr

Commission paritaire N° 0715S06300

**Assemblée générale de rentrée
de l'UD CGT 91 : jeudi 30 août 2018
14h à la Maison des Syndicats d'Évry**

ENEDIS et GRDF

Mouvement national pour un service public du gaz et de l'électricité

Un mouvement national historique a lieu en ce moment chez ENEDIS et GRDF. Les revendications sont claires : meilleures conditions de travail (salaires, classifications, activités sociales, statut national, etc), mais aussi et surtout un vrai service 100% public de l'électricité et du gaz pour l'intérêt général !

Des actions ont eu lieu contre la précarité énergétique. Passage en heures creuses de plusieurs postes sources alimentant plusieurs milliers de clients sur des communes telles que Grigny ou Villeneuve-Saint-Georges, et aussi des opérations « Robin des Bois », qui consistent à remettre l'électricité et/ou le gaz pour des clients « coupés ». Ces actions sont bien sûr revendiquées par la CGT Energie 91.

Le 21 juin, la grogne est montée d'un ton, et ce sont plus de 200 sites ENEDIS et GRDF sur le territoire national qui sont bloqués ou/et occupés. Des coupures ciblées sont organisées ainsi que des baisses de charges des centrales nucléaires.

Dans l'Essonne, le site GRDF de Brétigny est occupé depuis le mardi 5 juin par un piquet de grève. En plus de trois semaines, un « véritable petit village de résistants » s'est organisé entre Exploitants et « Plateau téléphonique » travaillant sur le site. « Un site occupé, mais pas bloqué ! », tel est le message aux huissiers commandités par les directions.

ENEDIS n'est pas en reste, puisque une action coordonnée de blocage des trois sites ENEDIS a eu lieu le 21 juin. Bien sûr, pas un mot dans les médias, ce qui va nous imposer de reprendre en main l'outil de travail dans les prochaines semaines et surtout pour la rentrée

Les directions n'ont pas non plus répondu aux revendications, nous renvoyant sans arrêt sur la Branche ou sur les Entreprises (merci les lois Travail et merci Macron !) en comptant sur le pourrissement du mouvement avec l'arrivée des vacances. Qu'elles se méfient, car le piquet de Brétigny ne l'entend pas de cette oreille !

Quels que soient les personnels de nos entreprises, notre combat est bien compris, voire soutenu, même si seule la

CFDT a condamné les quelques dégradations engendrées par la colère des salariés, alimentée par nos employeurs et le gouvernement, qui sont les véritables casseurs des services publics et de l'intérêt général ! Vive la lutte !

**Christophe Poilly ,
CGT Énergie 91**

21 juin : plus de 200 sites mobilisés

Au cœur de cette mobilisation, plus de 200 sites, de l'Île-de-France à la province et en Corse, étaient touchés par l'impact des grévistes.



Cette journée aura vu le mécontentement s'exprimer de plusieurs manières avec des interpellations de directions, d'élus, de coupures d'électricité d'agences ou de villes comme à Montpellier. De même que des interventions sur le réseau gaz sur la Côte d'Azur ainsi qu'une privation de fourniture gaz pour l'Élysée.

Nos gouvernants doivent entendre les revendications des travailleurs en lutte de l'énergie :

- Mise en place d'un nouveau service public de l'énergie au service de l'intérêt général,
- Avenir industriel dans les filières pour le service public de l'énergie,
- Pérennité des emplois,
- Ré-internalisation des activités et des emplois,

- Augmentation du SNB de 200 €,
- Augmentation des salaires de 4 NR,
- Amélioration des conditions de travail,
- Amélioration des garanties collectives et statutaires de l'ensemble des travailleurs de l'énergie,

« Le service public de l'énergie et le SNB ne se discutera pas à GRDF », explique la Fédération CGT FNME. « Pas de politique industrielle en vue. Autrement dit, c'est de la provocation ! Nous réaffirmons que nous serons très vigilants aux salariés et militants dans la période. Tout sera mis en œuvre contre la répression sociale et syndicale ».

La CGT estime que gouvernement et patronat jouent le pourrissement du mouvement, comme le montrent les

parodies de négociation. Celle du 25 juin chez ENEDIS n'a pas démenti. « La riposte des travailleurs doit être à la hauteur de l'attitude détestable et provocatrice des patrons voyous », ajoute le syndicat. C'est le sens de la journée d'action du 26 juin, avec un rassemblement à la défense contre la privatisation totale d'Engie et la déstructuration de ses filiales pour la région Île de France et les régions limitrophes.

Le 28 juin était une journée de mobilisation interprofessionnelle de grève et d'actions sur la base des cahiers revendicatifs locaux et celui national, en convergence avec toutes les professions du public et du privé.

... « Un pognon de dingue ! »

Comment ne pas être révolté par de telles déclarations, à l'heure où les indicateurs d'augmentation de pauvreté sont dans le rouge, que le chômage continue de progresser, que les salariés pauvres ne cessent de s'additionner, que les annonces de suppressions d'emplois se succèdent, sans que depuis des années aucun gouvernement n'ait voulu agir et stopper l'hémorragie annoncée, que ces gouvernements au contraire du sens commun ont continué de casser toutes les solidarités... On dépenserait un pognon de dingue pour tous ces pauvres !

Un pognon de dingue, c'est aussi ce qu'une nouvelle fois doivent se dire les actionnaires du CAC 40 pour cette année 2018, avec des dividendes qui augmentent de 27%. Un nouveau record ! Ce qui, en regard de 2016 s'annonce comme au-dessus, leur donne à se réjouir et nous à pleurer !

Comment évoquer ce pognon de dingue pour les autres alors que ce sont près de 8 milliards d'aides qui ne sont pas distribués aujourd'hui, faute de moyens humains et matériels pour répondre à ces bénéficiaires ?

Comment regarder ce pognon de dingue que les actionnaires empochent au prix exorbitant de la « simple » santé des salariés, qui eux payent le prix fort de ces résultats records...

Tant au travail que dans leur vie de citoyens, c'est bien tout le retour que l'on en a...

Burn out en cascade (d'après les médecins généralistes, plus de 60% des arrêts de travail liés à l'activité professionnelle de leurs patients), et délais, accueil, conditions de soins en constante dégradation depuis des années.

Quel pognon de dingue dans la poche des salariés alors qu'aucune NAO ne débouche sur plus de 1% d'augmentation... Pire, puisque malheureusement grâce à quelques syndicats chez PSA, ce sera travailler plus pour gagner moins et aussi participer encore plus activement à l'augmentation de ces bénéficiaires.

Quel pognon de dingue pour empêcher ces « migrants » d'accoster sur une terre d'accueil et assumer notre humanité, pour les pensions de réversion qui seraient remises en cause, pour les statuts des personnels des services publics qui eux aussi pourtant participent à la réponse sociale que tout gouvernement se doit à ses citoyens...



Le pognon de dingue, ils l'ont donc parce qu'ils nous le prennent !

Nous ne comprenons même pas comment de tels propos ne soulèvent pas un vent de révolte ! Sommes-nous sourds, anesthésiés, blasés ou n'en n'avons-nous rien à faire... tout simplement !

Je ne le pense pas, mais nous avons à faire face à deux réalités.

Une, celle du rouleau compresseur, que je nommerais blitzkrieg, ou du coup de balai, et celle de notre incapacité à trouver le sens commun à nos luttes qui nous permettrait, non pas une convergence, mais bien une confédéralisation des luttes !

Ces deux réalités ne sont pourtant pas nouvelles ou sans solution.

Nous le disons à qui veut l'entendre, une compilation de revendications professionnelles ne fait et ne fera pas sens commun. Comment nous retrouver sous un même ballon, une même banderole !

C'était bien le sens que nous avons trouvé le 26 mai dernier au travers de la construction de cette marée populaire, que nous devons prolonger jusqu'au cœur de nos entreprises.

Oui, « faire du syndicalisme », c'est faire de la politique puisque sur ce terrain aussi de la grève, on entend aujourd'hui des voix s'élever pour dire qu'il y aurait des grèves « syndicales » et d'autres des grèves politiques. Quelle connerie ! La redistribution des richesses est politique...

Oui, tous ont intérêt à ce que le « syndicalisme » soit cantonné et enfermé dans l'entreprise et que celui-ci ne se préoccuperait pas de ce qui se passe à l'extérieur.

Là aussi, une difficulté identifiée : comment faire face à la fois à ce que nous devons légitimement gérer dans nos responsabilités à l'interne et prendre en compte de ce qui se passe à l'extérieur ?

Et entre CSE à venir et l'ensemble des misères auxquelles nous confrontent et nous enferment les employeurs et gouvernement, il devient compliqué de relever la tête.

Nous ne cessons de le dire, nous devons reprendre la main sur les ordres du jour imposés ! Pour cela, évidemment un courrier ne suffira pas, l'ordre du jour nous devons l'imposer.

Et donc décider ensemble du mot d'ordre qui nous rassemblera et pour cela, nous devons mettre à profit cette période estivale, mettre en débat avec nos syndiqués et salariés les réalités et perspectives d'une rentrée, et nous savons déjà quelle orientation elle prendra.

Les annonces faites par le gouvernement tracent déjà ce à quoi nous aurons à affronter en cette rentrée.

Alors, n'attendons pas et commençons à faire bouillir la marmite sociale !

Olivier Champetier

Activité syndicale

Faut-il venir aux réunions et aux manifs ?

Un an de pouvoir macronien a poussé à l'extrême la pratique de mépriser officiellement les syndicats et de réduire le dialogue social à un échange de communiqués. La méthode a des résultats et des limites. Les effets sur l'opinion obligent cependant la CGT à une réflexion de fond sur son fonctionnement. Le congrès de Dijon en 2019 s'y prépare. L'UD de l'Essonne tente d'anticiper. Ce n'est pas facile.

Le 10 avril 2018, la Commission Exécutive de l'UD 91 fixe son Comité général les 21 et 22 juin à Grigny. La date marque la mi-mandat du congrès d'Étampes, en novembre 2016, et se donne pour fil rouge le service public, particulièrement activé par la lutte des cheminots, la santé publique avec les Ehpad et la perspective des élections professionnelles du 6 décembre 2018.

Le 5 juin, un mail indique : « Au regard du nombre d'inscrits à ce jour (10), décision a été prise de reporter le Comité général à l'automne. La date vous parviendra ultérieurement ».

Le 30 mai, une assemblée générale est convoquée à Évry. L'ordre du jour est pertinent : « La convergence des luttes ne se décrète pas, elle se travaille ! Cela n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui. La compréhension de l'enjeu du moment, associée à la priorité du collectif, doit être partagée et comprise par tous ». La participation est inférieure à 50 personnes.

Cette bonne vieille Tina

Depuis la capitulation publique de Jacques Chirac en 2006 sur le CPE de Dominique de Villepin, la rue n'a pas gagné dans un combat frontal. La grande mobilisation de l'automne 2010 contre les retraites Fillon n'a pas fait plier Sarkozy. Le refus de loi El-Khomry par la CGT a

précipité la chute politique de François Hollande, mais n'a pas empêché les ordonnances Macron sur le droit du travail. Les gouvernements successifs ont réduit le droit de manifester jusqu'à un trajet dicté par la Préfecture de Police à Paris, encadré par des flics brutaux et moqué par les médias aux ordres du pouvoir. Emmanuel Macron a caricaturé la discussion sociale : « Vous venez, je vous écoute, vous partez, je décide ». Pour des tempéraments sensibles, c'est décourageant. La plupart des Français ne perçoivent pas clairement les limites théoriques du libéralisme mondialisé à la hussarde. Il ne suffit pas de voter une réforme pour l'appliquer



Le congrès de novembre 2016 à Étampes : en œuvre ? (Photo Pierre Benoit)

et l'écrasement de la dépense publique ne génère ni croissance ni emploi durable. L'échec inéluctable de cette politique et la nécessité de la relance, par l'investissement public et la consommation raisonnée écologiquement, ne sont pas des opinions populaires. On vit sous la Tina de Margaret Thatcher : « There is no alternative ».

Le semis des idées

Le paysage est pourtant plus complexe. Quelle que soit l'issue du mouvement SNCF, des traces importantes demeureront. La « Vot'action » et la grève en pointillé sont des innovations. À Enedis et GRDF, le harcèlement des directions contre des mesures ineptes,

les coups de main des « Robin des Bois » pour aider les malheureux, sont une forme de guérilla syndicale à long terme qui s'inscrit dans la mémoire populaire. La journée du 26 mai, où politique et syndicalisme se rejoignent, en fera tiquer certains mais en réjouira d'autres. La marée humaine annoncée n'était pas d'équinoxe, mais l'idée fait date.

Une question majeure des syndiqués est : « Comment ça fonctionne ? » ou plus vulgairement « C'est quoi ce bordel, où tout le monde bosse dans son coin ? ». Comment une palanquée de manifestations au printemps 2018, interprofessionnelles, retraités, fonction publique, festives, politico-syndicales, font-elles sens, avec quels résultats ?

L'été pour réfléchir

Pendant ce temps, les luttes continuent, parfois gagnantes comme les élections dans des entreprises inattendues. Les postiers de Ris-Orangis, les salariés des cars STRAV, de Carrefour, de Boudy ou des hôpitaux du Nord-Essonne n'ont pas lâché l'affaire, mais la convergence des luttes est encore à venir. Le mécontentement social est réel, mesuré, perceptible, multiforme. La CGT a devant elle une mission de création rapide. L'UD 91 a programmé une assemblée générale de rentrée le jeudi 30 août, 14h à Évry. Le Comité général n'a été que reporté à l'automne, en tout cas avant les élections du 6 décembre dans la fonction publique. Un rendez-vous décisif et pour l'instant minoré dans la CGT, qui joue pourtant sa place de n° 1. Une autre réunion ou un nouveau départ ?

G.D.

Emploi sinistré chez Carrefour

Les soutiens à la CGT se renforcent

Arezki Abdennebi pendant une manifestation (à gauche sur la photo) (DR)



L'annonce d'énormes cadeaux d'adieu financiers à l'ex-PDG de Carrefour, Georges Plassat, a déchaîné l'indignation, mais le but était aussi de détourner l'attention de l'essentiel : la catastrophe de l'emploi que son successeur affichait officiellement début 2018. 6 000 suppressions de postes, en particulier au siège de Massy (Essonne) et l'abandon de centaines de commerces ex-DIA. Principale organisation syndicale à réagir avec vigueur, la CGT continue résistance et propositions. Les soutiens du personnel et des clients se renforcent.

Le 7 décembre 2017, la manifestation organisée par la CGT devant le siège social de Massy rassemblait plus de 300 personnes et donnait le coup d'envoi d'une action qui n'a pas cessé dans le dépar-

Alternatives et revendications

Pour la CGT, il y a d'autres alternatives au plan Bompard :

- le reclassement de 100% des salariés de Carrefour Proximité en interne,
- la possibilité d'une reprise en SCOP des magasins Proximité qui seront fermés,
- une représentation des salariés au conseil d'administration,
- l'arrêt des fermetures de magasins et des suppressions d'emplois,
- l'arrêt des passages de magasins en location gérance ou en franchise.

Les revendications de la CGT sont :

- la préservation d'un jour de repos commun à tous : le dimanche,
- de travailler moins et de travailler mieux avec les 32 heures pour tous et toutes,
- des salaires décents avec une base de 1 800€ brut,
- un statut unique pour les salariés du groupe Carrefour,
- des embauches pour pallier le manque d'effectif.

tement. La confirmation de l'hémorragie, fin janvier 2018, a confirmé la catastrophe annoncée aux 117 000 salariés du groupe.

Arezki Abdennebi, délégué syndical régional CGT Carrefour Market, suit au jour le jour l'évolution de la situation au plan régional et national. « Depuis l'annonce du plan social par Alexandre Bompard, le PDG du groupe Carrefour, avec la suppression d'environ 6 000 emplois en 2018, la situation de l'emploi est catastrophique chez Carrefour. Il n'y a plus d'embauche et l'emploi est réduit au maximum et ce dans tout le groupe Carrefour et dans tous les secteurs du groupe, hypers, supers, entrepôts, ex-Dia, banque et assurance, sièges de Massy et de Boulogne ».

Les effets positifs

La réaction de la CGT dès l'automne 2017 a-t-elle eu des conséquences positives ? « Les importantes manifestations au printemps 2018 au siège social de Massy, dans l'Essonne, n'ont pas eu

de réel effet sur l'emploi. Par contre, elles ont eu un effet positif sur l'organisation et la mobilisation des syndicats et des salariés avec de nombreuses actions pour dénoncer et lutter contre le plan social chez Carrefour ».

En juin 2018, les perspectives d'emploi sont mauvaises, les emplois sont en panne sèche car la direction du groupe est déterminée à continuer de faire des économies. Les démarches de destruction vont se poursuivre avec notamment la fin du métier de caissier et des stations service en 2022 pour réduire encore la masse salariale dans l'Essonne, l'Île-de-France et même dans toute la France. Pour le reclassement, il y a peu d'offres et pas pour tous les salariés car, pour la grande partie, il s'agit de licenciements et de départs volontaires et aussi la fin des renouvellements des CDD dans le but de rassurer les actionnaires sur leurs investissements et leurs profits.

Stand-by pour les autres syndicats

Le soutien à la CGT s'explique en majeure partie par le fait qu'elle est la seule organisation à s'engager nettement pour la défense de l'emploi. « L'attitude des autres syndicats de Carrefour est irresponsable et n'est pas compréhensible », résume le responsable syndical. « Elle ne va pas dans le sens et l'intérêt des salariés, ni de la sauvegarde des emplois et des magasins et de leurs outils de travail car s'il y avait eu une unité syndicale sur les mêmes revendications, le résultat aujourd'hui ne serait pas catastrophique et la casse serait limitée. Cependant, les actions de la CGT chez le groupe Carrefour pour lutter contre le plan social ont eu beaucoup de

La manifestation de Massy le 7 décembre 2017 (DR)



soutien des employés du groupe et de plus en plus de salariés se syndiquent à la CGT. Il y a eu aussi le soutien de nos clients qui ne sont pas d'accord avec les choix et la stratégie de la direction. Nous avons également eu le soutien pour nos actions de municipalités, de maires, de députés et de sénateurs lors des rassemblements et des grèves ».

Pendant l'été et à la rentrée

Les interventions syndicales lancées depuis 2017 ne vont pas cesser avec les vacances. « Les actions prévues par la CGT pour l'été et septembre 2018 dans l'Essonne sont des rassemblements devant les magasins qui vont fermer », explique Arezki Abdennebi, « il y aura des signatures de pétitions et des distributions de tracts aux clients. On va continuer d'informer et d'alerter les médias et l'opinion publique pour que tout le monde prenne conscience de l'attitude de la direction du groupe Carrefour, de l'avenir des magasins du groupe et de l'emploi. C'est une affaire qui concerne tout le monde, les salariés et les clients ».

Comment virer un salarié protégé

L'affaire Chettab assombrit les pratiques sociales de la Macif

La lettre recommandée porte pour objet : « Notification de licenciement pour faute ». Pratique fréquente du management libéral, plus inquiétante dans une assurance mutualiste, surtout quand elle touche un salarié protégé sans respecter la procédure. Anti-syndicale puisqu'elle concerne un militant CGT. Avec le dossier Chettab, la Macif dévore quelques lignes jaunes.

Le 16 mars 2018, au Macitel d'Évrytech, à Ris-Orangis, un différend oppose un téléconseiller nommé Florian Chettab à une « chargée de qualité de vie au travail ». La discussion porte sur un « rappel à l'ordre » envoyé par courrier le 4 janvier précédent. La demande d'explications est restée vaine et le salarié la réitère. La direction raconte sa version de l'entretien : « Vous avez alors exigé, avec véhémence, d'être reçu avec l'assistance d'un délégué du personnel. Face au refus opposé (...), vous lui avez hurlé dessus (sic), en soutenant qu'il s'agissait d'une entrave et que vous alliez déposer plainte à la Police ».



**LA MACIF VOUS ASSURE,
LE SAVIEZ-VOUS ?**

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Faut-il croire à la publicité ? (Capture d'écran publicité Macif)

Le prix de la tranquillité

La DRH ramasse les fonds de dossier et rappelle que le 3 mars 2018, le délégué CGT ne s'est pas montré un fan du coaching en « amélioration des compétences », qui consiste à disséquer les entretiens enregistrés d'un téléconseiller pour atteindre une productivité supérieure. La CGT refuse les cadences infernales et Florian Chettab le fait savoir à plusieurs reprises : « Vous avez déjà fait l'objet de deux rappels à l'ordre, l'un en date du 7 novembre 2017 et l'autre en date du 4 janvier 2018 ». La sentence tombe : « C'est pourquoi nous vous confirmons, par la présente, votre licenciement pour faute. Votre préavis, que nous vous dispensons

d'effectuer, débutera à compter de la première présentation de ce courrier ».

La réaction de la Macif est un cas d'école : comment virer un salarié protégé avec un dossier vide. La compagnie d'assurances et de banque, bardée d'experts juridiques, sait parfaitement que l'affaire est indéfendable devant un Conseil de Prud'hommes, même sauce Macron. Commentaire off d'un cadre maison : « Les indemnités aux prud'hommes, c'est le prix de la tranquillité ».

Élu et licencié le même jour

Florian Chettab, ex-CFDT à SFR avant d'adhérer à la CGT Macif, par souci d'efficacité, est considéré comme particulièrement soucieux du respect des conditions de travail. Exaspération du management local devant un salarié peu docile ? La Fédération CGT Banques et Assurances (FSPBA) réagit : « Nous demandons la réintégration immédiate de notre camarade Florian Chettab, téléconseiller au Macitel MACIF Ris-Orangis, licencié pour des motifs fallacieux au mépris de tout respect de la procédure conventionnelle. Le déroulement des événements interroge légitimement sur le véritable motif de ce licenciement. Mobilisé avec la CGT, ce camarade avait

déjà fait l'objet de remarques visant à porter atteinte à son droit de grève. Décidé à amplifier son engagement syndical, Florian n'avait pas fait mystère de son intention de se porter candidat aux élections complémentaires du CHSCT. Volonté qu'il a officialisée le 27 avril. C'est ainsi que le 2 mai dernier, il était à la fois élu membre du CHSCT du pôle Île-de-France et licencié pour faute ! Comment ne pas voir clairement au travers des remarques de son responsable et la concomitance des événements

le véritable motif du licenciement de notre camarade ? Nous y voyons une atteinte à la liberté syndicale et la volonté de priver le site de Ris-Orangis d'un élu CHSCT de proximité et de distiller la peur au sein de ce site dans un contexte de graves dégradations des conditions de travail et de régression sociale incompatibles avec les vraies valeurs d'une mutuelle de l'économie sociale pour lesquelles les militants de la CGT, les adhérents et les sympathisants apportent beaucoup ».

Une question de principe

Ancienne présidente du Conseil de Prud'hommes d'Évry et représentante de la CGT à la Macif, Marie-Claude Latour est consternée par l'affaire : « À la CGT, nous avons depuis longtemps des liens forts avec la Macif, il suffit de lire nos journaux, dont la Voix Syndicale, pour s'en rendre compte. Ce qui nous unit dans le principe, c'est d'offrir une protection maximale à des tarifs accessibles à tous, c'est pour moi le principe de la Mutualité. C'est justement sur ce principe que je suis choquée, en dehors des circonstances précises du dossier. Licencier un salarié protégé est inadmissible de la part de n'importe quelle entreprise, mais encore plus pour la Macif. Faute d'une direction locale ou consigne générale ? C'est un dossier qu'il faut surveiller de près ».

G.D.

Centre Hospitalier Sud-Francilien

Éric Choiseau : « La CGT du CHSF lutte pour les soins publics dans toute l'Essonne... »

Le CHSF d'Évry est la pièce maîtresse de la santé publique dans le 91 et un enjeu majeur aux élections du 6 décembre 2018 dans la Fonction publique hospitalière (FPH). La direction du syndicat CGT a été renouvelée lors du congrès d'octobre 2017. Son nouveau secrétaire général, Éric Choiseau, répond à la Voix Syndicale.

Éric Choiseau a 50 ans et travaille dans la FPH depuis 1985. Il en a connu de nombreux échelons, d'homme de ménage en contrat précaire à infirmier, en passant pas agent hospitalier qualifié. Il est aussi représentant des personnels à la Commission Technique d'Établissement, ainsi qu'à la Commission des Soins Infirmiers, des personnels de Rééducation et Médico-Technique.

La Voix Syndicale. Au printemps 2018, la CGT a parlé d'une nouvelle crise au CHSF. Quels éléments majeurs ?

Éric Choiseau. Le bilan comptable 2017 du CHSF n'est pas glorieux. Le manque de financement récurrent des hôpitaux, associé à des choix stratégiques peu convaincants, ont aggravé l'équilibre budgétaire de 15 millions d'euros supplémentaires. La réponse qu'apporte le directeur à ce déficit n'est pas de demander des moyens à la tutelle, mais de supprimer 50 nouveaux postes. La CGT a réagi au printemps pour dénoncer ce nouvel appauvrissement.

LVS. Quelle est la situation du syndicat au CHSF ?

É.C. La CGT est la troisième organisation syndicale du CHSF après les élections de 2014. Elle compte une moyenne stable de 100 syndiqués. Je crois que notre crédibilité se renforce par les revendications que nous sommes seuls à défendre. Par exemple le refus du scandaleux parking privé payant, là où d'autres syndicats négociaient seulement le report de cette mesure. C'est encore la CGT qui s'est opposée au saccage des accords de 2004 sur le temps de travail, avec « l'actualisation » inadmissible de la charte du temps de travail. Dès le départ, c'est la CGT qui a

combattu le Partenariat Public-Privé, qui pèse tant sur notre établissement.

LVS. La nouvelle direction syndicale a-t-elle pris de nouvelles initiatives d'action ?

É.C. Le VI^e congrès d'octobre 2017 a mis en place une nouvelle équipe, qui s'inscrit dans la continuité des luttes de nos prédécesseurs. Notre projet syndical imbrique les revendications de la CGT avec les devoirs et obligations des agents de la FPH. Cela nous donne des outils pour contrer l'administration individualiste et destructrice de débats et de solidarités. Se syndiquer, c'est accéder à la culture sociale. Nous avons adapté notre communication pour gérer le flux et la pertinence des informations. Ces nouvelles orientations trouvent un excellent écho auprès des syndiqués et par capillarité, auprès des salariés.



LVS. Comment préparez-vous les élections dans la FPH ? Quels arguments pour faire remonter la CGT ?

É.C. Nos collègues savent que nous n'avons jamais dévié de notre ligne au service de la santé publique, de l'emploi et de conditions de travail convenables pour tous. Les élections du 6 décembre 2018 sont l'occasion d'expliquer encore

davantage ce qu'est et ce que veut notre CGT, en renforçant notre communication tout au long de la campagne électorale. Notre Commission Exécutive veut évidemment progresser en résultats de vote, mais aussi en représentativité, avec l'ouverture de listes supplémentaires sur les CAP, les Commissions Administratives Paritaires, qui jouent un rôle très important dans la défense des carrières et des droits des agents. Notre force syndicale doit servir de tremplin à un meilleur rapport de forces face à la direction et à l'ARS. Nous avons déjà marqué des points sur la syndicalisation, nous tentons d'élargir avec l'élection de représentants CGT supplémentaires.

LVS. La santé publique en Essonne est menacée par le problème des hôpitaux Nord-Essonne et Saclay. Comment participez-vous ?

É.C. L'enjeu majeur pour le 91, c'est l'offre de soins proposée lorsqu'il ne restera que le CHSF comme offre publique pour une très grande partie de l'Essonne. Déjà, rien que pour la maternité, notre établissement, qui ne devrait accueillir que 4000 accouchements par an, en accueille 6000. La fermeture de structures hospitalières ne peut qu'aggraver une situation tendue. Notre syndicat a participé à plusieurs mobilisations pour la défense des hôpitaux du Nord-Essonne, le maintien de la crèche de Perray-Vaucluse, mais aussi pour la défense de l'offre de soins proposée par les hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Déjà, la coopération entre camarades a créé un groupe de percussions inter-établissements du 91. Sa banderole pour la défense des hôpitaux de l'Essonne a été vue dans tous les médias. Cette initiative de notre syndicat a trouvé un excellent soutien auprès des camarades et de l'USD Santé de l'Essonne. Cette dynamique doit se poursuivre.

Hôpitaux Saclay Nord-Essonne

Les faux calculs de l'Agence Régionale de Santé et du Ministère

Le COPERMO a pris son temps pour prendre une mauvaise décision en validant le projet de construction de l'hôpital de Saclay. Son dossier est plombé au départ par des projections financières incomplètes et improbables. Il va aussi à contre-courant du dernier rapport du HCAAM qui considère les hôpitaux de proximité comme la solution d'avenir. Tout faux pour les pouvoirs publics.

Le Comité interministériel de Performance et de la Modernisation de l'offre de soins (COPERMO) avait jugé incomplet, dans sa séance du 27 février 2018, le projet de hôpital de Saclay. Il avait demandé des informations complémentaires à l'ARS et au GHNE (Groupement des Hôpitaux Nord-Essonne). La décision est tombée, c'est oui. Il signe donc la mise à mal des hôpitaux de Longjumeau, Juvisy et Orsay, valide des prévisions budgétaires bancales et méprise l'avis du Haut Comité pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM). Les 40 000 signatures de la pétition du Comité de Défense, les manifestations répétées, la dernière datant seulement du 26 mai, après le succès du 22 mars, les avertissements des usagers et des personnels CGT, sont mises à la corbeille officielle.

Les chiffres annoncés donnent un coût global du nouvel équipement à 240 millions d'euros, plus 40 millions pour la maintenance des structures actuelles, dépouillées de leurs maternités et blocs opératoires, transformées en gares de triage des patients vers Saclay ou les cliniques. Les chiffres sont invérifiables, comme les 300 millions évalués au doigt mouillé pour la réhabilitation de l'ancien. La perte sèche est de 680 lits et 900 postes de soignants, pour une population actuelle de 780 000 habitants. La solution est simple : transfert vers le secteur privé.

La magie des mots

L'examen des 240 millions jette plus que le doute. L'État s'engage pour 50 millions et l'ARS pour 15. La différence ? La vente des terrains des sites actuels, avec ou sans les frais de démolition et de dépollution. L'emprunt ? Quelle banque prêterait à un

GHNE déficitaire de 8 millions en 2017 ?

L'avenir s'obscurcit encore avec les transports. La CGT citait « *l'allongement du temps d'attente aux urgences, la dégradation des conditions d'accueil et des soins et allongement du temps de trajet, notamment quand la N 118 est fermée pour cause de neige...* ». Pas sûr que les transports en commun viennent aider : la ligne 18 desservant Saclay est en panne de financement par la gestion calamiteuse de la Société du Grand Paris (SGP) et reportée en 2030.

« *Ce projet, entièrement conçu pour satisfaire les besoins d'usagers jeunes et internationaux de la ville nouvelle scientifique du Plateau de Saclay, ne répond en rien aux besoins des 500 000 habitants du Nord-Es-*

Le bassin de vie

Un autre avis clairement négatif vient du Haut Comité pour l'Avenir de l'Assurance Maladie, qui considère les hôpitaux de proximité comme l'avenir du secteur dans son rapport 2018. « *Le HCAAM y propose un scénario de rupture qui, d'une part, structure une offre d'acteurs en réseau permettant d'apporter avec des moyens renforcés en proximité une réponse de qualité aux besoins de la santé globale et, d'autre part, consolide les moyens les plus spécialisés et lourds pour en maintenir l'excellence. Il est ainsi mis fin au cloisonnement institué au milieu des années 1970 entre prévention, soins et remédiation médicosociale. Le territoire d'organisation de la réponse*



sonne desservis par les hôpitaux de Juvisy et de Longjumeau », explique le Comité de Défense des Hôpitaux Nord-Essonne, dont fait partie l'UD CGT 91. « *Sous la pression de la justesse de nos questions, l'ARS et son directeur parlent à présent « d'hôpitaux ambulatoires ». La magie des mots ne pourra cacher longtemps la logique de ce projet qui aboutit à regrouper tous les services publics hospitaliers dans la vallée de Chevreuse, laissant à 500 000 Essonnais trois camions SMUR et trois maisons de santé dont l'investissement, le fonctionnement et le statut institutionnel sont inconnus à ce jour.*

aux besoins de santé de la population n'est plus le territoire hospitalier, mais le bassin de vie ». Le Haut conseil préconise un maillage dense du territoire avec 550 à 600 hôpitaux d'un nouveau type, les « établissements de santé communautaires qui seraient recentrés sur des activités de médecine polyvalente ».

Le Comité de Défense et la CGT considèrent que ce rapport valide leurs analyses et confirme la nécessité du maintien des trois hôpitaux de proximité Juvisy, Longjumeau et Orsay. Cette nouvelle pierre dans le jardin des pouvoirs publics et des budgets prévisionnels au rabais renforcent le manque de viabilité du dossier Saclay.

Crèche de Perray-Vaucluse

Nouvelles alternatives sociales à la fermeture du 31 août 2018

Alors que l'échéance officiellement fixée par la direction de Perray-Vaucluse se rapproche, de nouvelles perspectives se dégagent. Les contacts noués par le syndicat CGT font apparaître des possibilités originales pour garder un équipement indispensable.

La trentaine de salariés sont épuisés par une lutte de plus de six mois. « *On est tous crevés* », reconnaît Christophe Freychet, « *mais on a décidé de ne rien lâcher et on s'y tient* ». Le fond du dossier n'a pas changé. La crèche de 75 berceaux à l'origine, ramenés à 40, qui bénéficie aux salariés de l'hôpital et à la population des environs, en particulier de Sainte-Geneviève-des-Bois, est jugée trop coûteuse par la direction et l'ARS, qui veulent la fermer définitivement le 31 août 2018.

Les soutiens

Seule à s'y opposer pour la défense du service public, la CGT a multiplié les manifestations, dont la dernière remonte au 6 juin. Mobilisation moyenne, à laquelle manque un engagement plus ferme des salariés de Barthélémy-Durand, partagés entre Étampes et Épinay-sur-Orge, des autres syndicats de Perray-Vaucluse et des collectivités concernées, attentifs mais insuffisamment actifs. Demeurent cependant de nombreux supporters dans la population et la secrétaire de l'UL CGT de Sainte-Geneviève, Florence Langlois, anime la lutte depuis le début. D'autres soutiens se sont récemment fait jour, comme celui de la directrice de la CAF, qui s'est montrée rassurante lors d'une rencontre avec la CGT le 14 juin, et prépare une rencontre avec le maire de Sainte-Geneviève, Frédéric Petita (PS). Le président du CTS (Conseil Territorial de Santé), Philippe Naszaly, s'est également dit favorable au maintien de la crèche. Samedi 9 juin, lors d'une cérémonie d'ac-

cueil des nouveaux habitants, le maire abordait le sujet en disant nettement : « *Je m'oppose à la vente et on cherche des solutions* ». Il est aiguillonné en permanence par l'une de ses collègues PCF du conseil municipal, Isabelle Huon, convaincue de l'intérêt public de la structure.

Son insistance a débouché sur une réunion intéressante le 20 juin, où plusieurs pistes ont été évoquées. L'une d'elles, avec une crèche privée, n'a pas donné de résultats, le repreneur éventuel jugeant les délais de reprise trop longs. La seconde est un partenariat avec une association qui gère déjà une cinquantaine de struc-

ture comme un luxe inutile. « *La direction veut juste vendre la parcelle au plus offrant et récupérer des finances* », résume la CGT.

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) dispose d'une arme réputée absolue, l'agrément des 75 berceaux, qu'elle peut retirer le 31 août. Cela signifierait-il la fin du débat ? Non, car l'avis de la CAF, principal financeur des crèches, est déterminant. Pour 40 berceaux, la dépense est estimée à 400 000 euros par an. Une charge excessive pour les mairies et la Communauté d'Agglomération concernées, le GHT, la CAF et les usagers ? Le succès des structures associatives déjà évoquées démontre le contraire.

Double inquiétude

« *Ce qu'on veut, c'est un délai* », explique Christophe Freychet. « *Nous savons que cet équipement est nécessaire et qu'on a des interlocuteurs qui sont prêts à s'investir financièrement. On peut discuter de la forme, des financements croisés ou tout ce qu'on veut,*

l'essentiel est de conserver une structure publique accessible à toutes les familles. Bien sûr, il y a le problème majeur de l'emploi des salariés qui risquent de se retrouver dans une totale incertitude de leur avenir au 31 août, mais il y a aussi l'inquiétude des familles qui se demandent comment ils vont faire à la rentrée pour leurs enfants. Pour régler ça, il faut quelques mois ».

Le responsable du Collectif CGT des services publics de l'Essonne, Yves Pradillo, considère, comme la direction de l'UD 91, la crèche comme un dossier majeur. Il a déjà rencontré le 13 mars 2018, avec les quatre maires concernés et Christophe Freychet, le président de l'agglomération Cœur d'Essonne, Éric Braive. Celui-ci est en ce moment le grand absent du débat. Une piqûre de rappel semble nécessaire.



tures petite enfance dans toute la France. Quel que soit le résultat, le rapprochement avec l'économie sociale et solidaire semble naturel pour un projet social.

Au plus offrant

Du côté de la direction, le silence est devenu une politique. Pour elle comme pour sa tutrice, l'Agence Régionale de Santé, la fusion sous forme de GHT (Groupement Hospitalier Territorial) des hôpitaux de Perray-Vaucluse, Sainte-Anne et Maison-Blanche, est un énorme dossier, avec des conséquences sur les effectifs et toute la psychiatrie publique en région parisienne. À Épinay-sur-Orge s'ajoutent les ambitions immobilières des promoteurs, qui salivent devant les réserves foncières de l'hôpital dans un secteur résidentiel. Les crèches sont considérées

Bodyguard Évry

Le patron voyou laisse brutalement 429 emplois sur le carreau

Les métiers de la sécurité ont la force physique dans leur panoplie d'outils de travail. L'un des ex-poids lourds de la profession, Bodyguard, y ajoute la sauvagerie sociale, sur le fond et la forme. Faillite frauduleuse, avec un responsable déjà condamné, récidiviste en fausse cavale pilotant ses sbires à distance, ententes magouilleuses avec un « syndicat » maison, le scénario ressemble à un polar mafieux à la télé. L'ennui est qu'il est vrai.

Le 16 avril 2018 au soir, les 429 salariés de Bodyguard recevaient par SMS et mail le communiqué suivant (après corrections d'orthographe) : « Par jugement le 16/04/18, le tribunal de commerce a ouvert une procédure de liquidation judiciaire sans poursuite d'activité. Dans ces conditions, conformément au jugement nous vous demandons de cesser toute activité à compter de 19h. Les

salaires seront payés par l'AGS (1). Signé : la direction ».

La brutalité des manières n'est pas une surprise pour les nouveaux chômeurs. Bodyguard était une grosse pointure, mais fragilisée par les pratiques de ses dirigeants. Au premier rang, Edir Loungar, le fondateur, condamné pour fraude à l'URSAFF, interdit de gestion et de passation de marchés publics. Ces ennuis judiciaires l'ont obligé à un retrait officiel, tout en continuant à gérer en sous-main. « Il a transféré ses affaires dans sa holding au Luxembourg », explique un militant CGT, « et on le voit en ce moment se balader dans Évry avec une Mercedes haut-de-gamme ».

Repris de justice

La CGT de l'entreprise, avec une centaine d'adhérents, a dénoncé depuis longtemps les dérives. La justice avait

confirmé, avec la condamnation dès 2015 des sociétés SAS Bodyguard et Bodyguard VIP en 2015, à 250 000 euros d'amende pour travail dissimulé et blanchiment aggravé, plus la confiscation de deux Ferrari, une BMW et deux comptes en banque « gris » d'environ 750 000 euros (2). Confirmation en appel le 28 février 2017. « Pour nous, il s'agit d'une faillite frauduleuse avec de forts soupçons d'évasion de capitaux à l'étranger », dit Jean-Louis Betoux, le secrétaire général de l'UL CGT d'Évry. « Nous avons prévenu la préfecture depuis longtemps, notre alerte est restée lettre morte. La DDTE, elle, a rempli tout son rôle et nous remercions l'Inspection du Travail pour son implication et ses relations avec la CGT. L'enquête sur la dissimulation aux salariés, la vérité de la mise en redressement judiciaire depuis plus d'un an, aidée par le silence assourdissant des élus

et mandatés CFTC complices, n'est pas terminée ».

Le chantage

Un « syndicat maison » à étiquette CFTC s'était constitué, au service du PDG, malgré les efforts de la CGT contre le pillage du Comité d'Entreprise. « La CFTC a toujours refusé le droit d'alerte que voulait lancer la CGT sur la gestion de la boîte », explique Renaud Poncet. Le « syndicat jaune » semble d'ailleurs avoir mené sa barque tout seul, sans relations régulières avec l'UD CFTC. En revanche, ses chefs ont compris comment faire payer leur collaboration. Dans un mail à sa « directrice » le 28 janvier 2016, Edir Loungar, déjà démis officiellement de son poste, confirme ces curieuses pratiques. « Juste pour t'informer que des délégués de la CFTC m'ont contacté, ils m'ont informé qu'ils t'ont écrit un courrier pour une augmen-

La bande

Le système repose sur une équipe de quatre personnes de la direction, dirigées par Edir Loungar, qui opèrent entre deux sociétés, SAS Bodyguard à Évry et une annexe chargée des contacts de sous-traitance, Bodyguard VIP, située à Cannes (Alpes-Martimes) un va-et-vient continu de fonds dissimulés, dont une partie alimente les comptes personnels, en parts cependant inégales, des membres de l'équipe. Les 750 000 euros de fonds confisqués en première instance donnent une idée de l'ampleur des manipulations. D'après une source poche du dossier, la société holding créée au Luxembourg a vu passer plusieurs millions d'euros à destination de l'ex-PDG et de ses ami.e.s. Ses problèmes judiciaires amènent en

2015 Edir Loungar à passer la main de la présidence de SAS Bodyguard à une « amie très proche », Loetitia M... Il garde cependant ses contacts en interne, particulièrement avec les quatre responsables CFTC du Comité d'Entreprise. Leur mission était de donner quelques cadeaux payés par l'organisme social aux salariés les plus dociles et des primes destinées aux syndicalistes jaunes. On trouve aussi dans les salaires certaines gratifications, dont certaines allant jusqu'à 1 000 euros, sans autre justification que la bienveillance patronale. Il semble pourtant que, dans la dernière période, les quatre « élus » craignaient un peu pour leur avenir. La CGT a réussi à faire bloquer les 116 000 euros qui restaient sur le compte du CE.



Edir Loungar au temps de sa splendeur, en 2011 (DR)

Ses dirigeants voulaient les utiliser pour faire réaliser un audit de gestion par un cabinet « proche », en réservant toutefois 50 000 euros en prévision des frais d'avocat qu'ils voyaient venir.

tation et que celle-ci aurait été refusée, en tant qu'ancien président je te rejoins totalement. (...) Ils se sont mis à chercher beaucoup de problèmes même quand il n'y en avait pas et une fois ils m'ont demandé de les

sont pas payés et sont laissés à l'abandon par des organisations syndicales complices ».

Une grande partie du chiffre d'affaires est représentée par des marchés publics, nécessitant des appels d'offres,



(DR)

recevoir et c'est là qu'ils m'ont sollicité (sic) à nouveau pour une augmentation en échange d'une tranquillité (chantage). À partir du moment que j'ai accepté leur augmentation, la situation sociale a complètement changé de jour au lendemain. Il est préférable de céder à leur demande afin de travailler dans un climat qui resterait serein comme actuellement (éventuellement leur proposer une augmentation à partir de juin 2016, il faut impérativement attendre les élections) ». C'est dans cette ambiance mafieuse que les salariés reçoivent l'annonce de leur licenciement le 16 avril 2018, après un « défaut de paiement » volontaire le 11.

Au pénal

L'UL CGT d'Évry réagit aussitôt et des rassemblements sont organisés. La Fédération du Commerce appelle à un rassemblement à Paris, devant le siège social, vendredi 27 avril et ajoute : « Depuis plus d'un mois et demi, les salariés ne

donc du temps. Le travail en cours est expédié tant bien que mal par une cascade de sous-traitants, qui lorgnent le marché laissé disponible par la faillite. C'est un autre piège pour certains salariés. « Si tu acceptes un contrat court de quelques semaines parce que tu es coincé financièrement », explique Renaud Poncet, de la CGT, « tu perds tes droits aux indemnités, puisque tu as repris du boulot ».

L'UL CGT d'Évry est décidée à se battre. « Bien sûr qu'on ne lâchera pas l'affaire, notamment au niveau pénal », dit Jean-Louis Betoux. « Pas question de laisser agir ces patrons mafieux en toute impunité. Nous étudions plusieurs recours en justice possibles, pour entrave au fonctionnement du Comité d'Entreprise, de la part du président et du secrétaire du C.E., discrimination syndicale et banqueroute frauduleuse ». La dernière manifestation s'est tenue le 1^{er} juin 2018 devant le siège du Boulevard de l'Yerres, à Évry.

Le moins-disant

L'essentiel reste l'emploi. Bodyguard employait en avril 2018 429 salariés, contre 493 en décembre 2017 et environ 800 un an plus tôt. Que faire maintenant ?

« Les perspectives d'actions sont difficiles à mettre en place », répond Jean-Louis Betoux, « du fait que les salariés sont éparpillés aux quatre coins de la région parisienne. Plus que jamais les pouvoirs publics se doivent de faire le ménage dans ce genre de sociétés, peu scrupuleuses du respect du code du travail et du respect de l'humain tout simplement.

Il faut mettre fin à cet arbitraire du client donneur d'ordre et du négrier répondant au moins-disant social. Nous ne sommes pas loin du retour au marché des esclaves ! La CGT et ses structures font tout pour essayer de sauver l'emploi. C'est ainsi que nous travaillons avec

tion syndicale et entrave à leur mandat de délégué. L'enquête menée par l'Inspection du Travail, toujours en cours sur cette question, pourrait donner des preuves solides de ces accusations. Une suite judiciaire favorable aux plaignants aurait un écho important dans une profession où les nouvelles vont vite.

G.D.

(1) L'Association pour la gestion du régime de Garantie des créances des Salariés (AGS) est un organisme patronal qui intervient en cas de redressement, de liquidation judiciaire de l'entreprise ou encore, sous certaines conditions, en procédure de sauvegarde. Elle garantit le paiement des sommes dues aux salariés.

(2) Lire « La Voix Syndicale », n° 110, novembre-décembre 2017.

Une manifestation au siège social (DR)



le syndicat CGT de la RATP pour faire réintégrer pas loin de 200 salariés qui travaillaient dans leurs dépôts jusqu'à la liquidation ».

L'affaire Bodyguard prend peut-être une dimension supplémentaire, en termes de jurisprudence sociale. Quatre militants CGT ont décidé de porter plainte, au civil et au pénal, pour discrimina-

Élections positives chez Kyocera

La rencontre contrastée de l'entreprise japonaise et du syndicalisme revendicatif

En Europe, les entreprises nippones sont souvent considérées comme des lieux de discipline stricte et de victoire patronale systématique devant toute remarque négative du personnel, supposé zélé par définition. En France, nombreux sont ceux qui pensent que les cadres et la CGT vivent sur des planètes au climat différent qui se rencontrent peu. Idées reçues ? Une petite visite dans l'Essonne peut affiner les opinions.

La société Kyocera est située sur l'espace technologique de Saint-Aubin, à Gif-sur-Yvette. Bien que peu connu en France, il s'agit d'un gros groupe japonais, avec un chiffre d'affaires de plus de 12 milliards d'euros et plus de 70 000 salariés dans le monde. Il est spécialisé dans la céramique industrielle. Les activités sont très variées et vont des puces électroniques aux couteaux de cuisine, en passant par les capteurs solaires, les téléphones mobiles, etc... Les imprimantes et copieurs multifonctions laser sont une branche à laquelle Kyocera Document Solutions France appartient.

La filiale française est une unité de vente qui s'adresse presque exclusivement à des revendeurs. Les produits sont destinés à un usage professionnel, ce qui explique que la marque est peu connue dans le grand public.

Jeu égal avec la CGC

À Gif-sur-Yvette, Kyocera Document Solutions France compte environ 90 salariés, dont plus de la moitié font partie du service commercial. 70 % des salariés ont le statut cadre, le reste étant réparti à égalité entre les employés et les «techniciens/agents de maîtrise».

L'entreprise connaît évidemment des élections professionnelles pour représenter le personnel au CSE (Comité Social et Économique). La dernière a eu lieu au mois d'avril 2018 et la CGT y a fait plus que bonne figure. Dans le collège « employés/techniciens », la CFE-CGC et la CGT remportent chacune un siège de titulaire, mais avec davantage

de suffrages au candidat CGT, Pierre-Yves Maistre. Même résultat pour les suppléants. Dans le collège « cadres », la CGT fait jeu égal chez les titulaires avec la CFE-CGC, qui s'adjuge un suppléant. Dans les deux collèges, une « liste libre » est représentée. Pour une entreprise de haute technologie où les cadres sont

(DR)



nettement plus nombreux que les employés/techniciens (56 inscrits contre 30), le score de la CGT est d'autant plus intéressant qu'il ne s'agit pas d'une poussée de fièvre revendicative.

« La CGT a été créée en 1998 dans l'entreprise », explique Pierre-Yves Maistre, le principal animateur du syndicat, « avec une implantation continue, mais relativement faible. Nous avons eu jusqu'à 6 syndicats, actuellement nous sommes 4, mais nous avons toujours été présents dans les IRP (Instances Représentatives du Personnel, NDLR), ce qui signifie le soutien constant d'une bonne partie du personnel ».

Le climat social et la « philosophie »

« À la fin des années 90 et pendant les années 2000 », poursuit le syndicaliste, « seule la CGT était présente syndicalement, avec une audience certaine auprès des salariés.

La CGC s'est implantée plus récemment, il y a environ cinq ans, elle a présenté des can-

didats aux élections, mais dans un premier temps n'a pas désigné de délégué syndical. Récemment, elle en a désigné un, ce qui a permis de clarifier les choses. Il y a plutôt une bonne entente entre les deux organisations dans l'entreprise, de sorte qu'on ne se met pas de bâtons dans les roues pendant les négociations avec la direction. Au

contraire, on se met d'accord en amont et on tient le cap que l'on s'est fixé. La vraie difficulté, c'est l'absence de rapport de force et en conséquence le peu de crédit que porte la direction aux syndicats ».

Même implantée à Gif-sur-Yvette, la culture d'entreprise japonaise ne perd pas ses droits, comme le constatent les militants français, toutes organisations confondues. « Un climat social contrasté, avec une forte « philosophie d'entreprise », résume Pierre-Yves Maistre, « et nous sommes priés de croire que nous vivons dans le monde des oui-oui. D'un autre côté, l'ensemble des décisions étant contrôlé par le groupe japonais, la direction ne lâche pratiquement sur rien et les augmentations annuelles sont très faibles. Cette année, nous avons eu 1,4 % en moyenne, réparti uniquement au mérite, ce qui cause pas mal de déceptions. La CGT estime que les résultats des élections sont encourageants. Je crois que ça va nous permettre de redonner une nouvelle impulsion ».

Cars TRANSDEV STRAV Brunoy

La grève victorieuse met à jour les carences de la direction

Du 4 au 11 juin 2018, l'intersyndicale des cars STRAV, à Brunoy, mène une grève qui conduit à un accord favorable aux salariés. Les origines et le déroulement du mouvement révèlent une gestion d'entreprise où la culture du conflit, le gaspillage de temps et le mépris des usagers tiennent lieu de management.

Le 28 février 2018 commencent les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires). « La direction n'a pas souhaité répondre aux attentes des salariés, ce n'était pas une négociation, mais plutôt ce qui était à prendre ou à laisser », expliquent la CGT, Solidaires et la FNCR réunis en intersyndicale, refusent de signer la NAO et déposent une alarme sociale avec préavis de grève le 17 mai.

Une direction inerte

Les raisons ne manquent pas. « Les conditions de travail ne cessent de se dégrader et vont encore empirer à partir de septembre



(DR)

avec des services qui commenceront de plus en plus tôt (exemple, 3h du matin ligne C) et qui finiront de plus en plus tard. Davantage de bus tourneront les jours fériés avec une plus grande fréquence. L'état du matériel se dégrade par manque d'entretien, par manque de moyens et surtout par manque d'effectifs à l'atelier. Exemple : 23 véhicules hors d'usage le 2 mai 2018 ont occasionné plus de six services non faits ! ». Les syndicats soulignent une logique qu'ils jugent aberrante : « répondre positivement à la prochaine mise en concurrence des lignes de bus alors qu'actuellement nous n'avons même pas les bus nécessaires pour réaliser les services actuels ».

Après l'alarme du 17 mai, trois réunions se succèdent les 18, 22 et 25, sans résultats. Le 28, un préavis de grève illimitée est

déposée à partir du 4 juin. Le directeur, Paul Leperck, ne bouge toujours pas.

L'ogre Transdev

Les syndicats en profitent pour rafraîchir les esprits sur les marges de négociation financière. « La STRAV a réalisé l'une de ses meilleures années en 2017, en réalisant un chiffre d'affaires de 34 806 628 euros (celui de 2008 était de 23 165 769 euros) avec un résultat net après impôt d'un peu plus de 2 millions ». Le tract explique aussi comment cette progression de 150 % en 9 ans (en euros courants) a été pompée par le premier de cordée. La STRAV est une filiale du géant des transports Transdev. Dans la même période 2008-2017, les frais de siège, de pôle, de région et de redevance de marque sont passés de 830 137 à 1 804 177 euros, soit 120 %. « Avec tous ces bons résultats », demande l'intersyndicale aux collègues, « avez-vous ressenti une amélioration de votre quotidien ou de votre pouvoir d'achat ? ».

L'argumentation convainc les personnels puisque le mouvement lancé le 4 juin contraint la direction à signer le 11 un protocole d'accord avec les trois organisations syndicales.

Peut mieux faire

Le protocole comporte une augmentation du salaire de base que les syndicats jugent insatisfaisante. « Trois mois de discussions pour au final obtenir seulement 1 % d'augmentation ! Où était la négociation ? Il s'agissait plutôt d'un dialogue de sourds ». L'accord comporte cependant des augmentations de la prime transport, de nettoyage de vêtements, de la conduite de bus articulé, d'une extension pour les services en deux vacations, de deux créations et d'une prime exceptionnelle de 85 euros pour les conducteurs à partir de novembre 2018. L'entretien des véhicules se trouvera renforcé par l'embauche de deux mécaniciens, d'un carrossier et d'un planificateur, et un groupe de travail sera créé pour améliorer les services et les roulements.

« Malgré cette victoire », dit l'intersyndicale, « nous sommes loin d'être satisfaits et

avons conscience du fait que cette lutte sera encore longue. Nous ne voulions pas pénaliser davantage les usagers, c'est pourquoi il en allait du bon sens que d'accepter cette proposition ».

Le souci des usagers

En dehors d'une organisation intersyndicale qui a permis une sortie de conflit par le haut, la grève de la STRAV présente une particularité assez peu répandue. Après la reprise du travail, CGT, Solidaires et FNCR ont rédigé en commun un tract à destination des usagers. « Nous vous remercions pour votre soutien et votre patience durant ces derniers jours qui, nous le savons, n'ont pas été évidents. Nous tenions d'ailleurs à nous excuser pour la gêne occasionnée. Nous espérons voir très prochainement l'impact des décisions sur la qualité du service et du réseau. Dans le cas contraire, n'hésitez pas à faire part de vos remarques aux collectivités et/ou à la direction de la STRAV ».

La direction n'a pas jugé bon de présenter des excuses aux usagers. Ceux-ci ont donc l'occasion de juger de quel côté se tiennent la courtoisie et le souci du service public.

Sur cgt.fr

Assises de la mobilité : le cahier et les fiches

Suite à l'organisation des Assises de la mobilité par la gouvernement, la CGT a produit un livret pour rappeler les problématiques inhérentes aux transports, que ce soit pour les marchandises, les voyageurs ou encore les infrastructures routières. Resituant le contexte actuel, les impacts des récentes politiques de transport sur l'environnement, les salariés et les citoyens, le livret rappelle les propositions de la CGT pour des transports plus durables.

Un document de 12 fiches d'analyses et de propositions CGT est également disponible.

Transports gratuits à Fleury-en-Bière

Les cheminots en grève offrent le péage

Dimanche 3 juin, fin de matinée au péage autoroutier de Fleury-en-Bière. Les cheminots de l'Essonne montrent qu'ils savent sortir des gares et des rails pour rendre service aux usagers.

Le temps est beau et la police est là, mais sans sortir les matraques. L'ambiance est donc au beau fixe, surtout pour les occupants du millier de voitures qui vont passer gratuitement le péage de Fleury-en-Bière. Pour mieux faire connaître leur mouvement et ses raisons qui touchent l'ensemble du service public, les cheminots CGT de l'Essonne et de la zone Sud ont décidé

d'occuper l'endroit pendant deux petites heures et de dis-



tribuer des tracts d'information aux automobilistes qui sourient à l'initiative.

Les militants CGT ont trouvé des camarades pour les

accompagner et parmi les quelque 80 militants figuraient des représentants

de l'UL d'Évry, de Brétigny-sur-Orge, de l'Union Départementale 91, de Seine-et-Marne, etc. Si, le succès de ce genre de manifestation auprès du public est garanti, on peut se demander pourquoi les syndicats, à commencer par la CGT, ne l'utilisent pas plus souvent. Réponse d'un habitué CGT des manifestations en tout genre : « Il faut que ça reste exceptionnel, sinon les gens vont s'habituer et ça n'aura pas le même impact. Et puis, tu sais, trouver 80 camarades un dimanche matin de beau temps pour aller bloquer un péage d'autoroute, c'est pas si facile... ».

Disparition

Les retraités de Massy pleurent Armand Petit

La section de Massy des retraités CGT USR 91 ont rédigé le texte suivant à la suite de la disparition de leur camarade Armand Petit.

« Armand, pour tous les camarades, c'est l'attention à l'autre, aux difficultés des autres, Quand il va chaque semaine à notre Union Locale de Massy, il conseille les gens qui lui soumettent leurs problèmes avec leur entreprise, avec les papiers qu'on leur demande, avec leurs pensions. Mais il conseille sans faire à leur place, car il sait que la délégation de pouvoir n'incite pas à la prise de conscience et à la lutte.

Revendicatif pour les Retraité(e)s, il s'investit à fond quand il rejoint notre section syndicale interprofessionnelle, s'occupant de nos problèmes informatiques et de la trésorerie avec Pierre.

Noyau de notre section, il l'est car il maîtrise mieux que nous la comptabilité et l'informatique. Les derniers temps, il s'était d'ailleurs fait un devoir de réparer tous les ordinateurs que le Secours Populaire avait récupérés.

À l'écoute, il l'a toujours été, alors que parfois on le croyait absent. Il intervenait à la fin de la discussion avec une analyse sûre et précise, en accord avec nos idées de solidarité.

Malade, il n'en parle jamais et pendant plus de deux ans, il nous donne l'illusion



que tout va bien. Il est toujours d'humeur égale avec nous, arrivant sur son vélo, sauf les derniers temps où la chimio le fatiguait

trop pour assister à nos réunions.

Quand il va se faire soigner à Bagny, il n'hésite pas à inciter les infirmières à s'unir et à revendiquer contre la dégradation de leurs conditions de travail. Il voudrait que ce dont il bénéficie pour ne pas souffrir soit un droit pour tous.

Digne jusqu'au bout, nous retiendrons toujours son courage, que ce soit en notre présence ou avec sa famille.

Courageux, il l'était déjà chez Bull car la chasse aux syndicalistes, il l'a connue... Mais il a toujours lutté contre l'injustice, « ne jamais renoncer », tel que nous retiendrons son exemple en nous efforçant de suivre une des dernières recommandations qu'il nous a donnée : « plutôt que d'être de nombreux mécontents dans leur coin, ne pas savoir échanger, agir de manière dispersée, non construite, il faut passer à réfléchir, décider et agir ensemble ».

Tous les Camarades s'associent à la douleur de Jeanne-Marie et de toute sa famille. Quelle fierté d'avoir connu Armand ! Merci pour tout! »

USR 91 : Les retraités CGT de l'Essonne préparent leur congrès dans l'action

Novembre 2018 est la date du congrès de l'USR 91. Il annonce un changement de direction chez les retraités et un débat sur leurs orientations. Celles-ci sont actuellement orientées vers une importante participation aux manifestations et à une activité revendicative renforcée auprès des pouvoirs publics.

La journée du 15 mars avait été bonne et celle du 14 juin a confirmé la participation des retraités CGT 91 à des manifestations parisiennes. Elles répondaient à un appel national de neuf organisations de retraités, contre l'augmentation de la CSG et pour l'augmentation des pensions.

Silence des pouvoirs publics

Le 14 juin, les retraités étaient 10 000 à Paris. « Ils ont réclamé une hausse substantielle de leurs pensions pour l'année 2019 », dit l'USR CGT. « Les retraités sont confrontés à de nombreuses hausses, notamment celle du gaz avec + 6,5 %. Le président de la République et son gouvernement continuent de mépriser au plus haut point les 16 millions de retraités qui représentent pourtant un quart de la population du pays. Cette attitude ne fait que renforcer la détermination des retraités à se mobiliser ».

Moins publiques mais aussi déterminées

le statut des cheminots par ordonnances. (...) Nous souhaiterions aussi aborder le problème du CDCA et de sa mise en place qui laisse plutôt à désirer ».

Ni poids morts, ni privilégiés

L'autre dossier de l'année est le congrès de l'USR 91, qui se tiendra le 22 novembre 2018. « Les quelques mois qui nous en séparent vont être des moments d'échanges pour affirmer notre solidarité avec les salariés en activité, et pour définir l'organisation syndicale CGT retraités en Essonne dont nous avons besoin », écrit Claude Doucet. Un changement important est déjà acté. Hubert Lasserre a fait savoir qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat. « Je suis heureux de la confiance que m'ont témoignée mes camarades pendant toutes ces années, mais il est temps de passer la main à de nouveaux dirigeants », dit-il. « Bien sûr, je reste plus que jamais un militant retraité CGT, mais à la base. Le travail actuel est de préparer le congrès dans les meilleures conditions et de susciter des vocations pour prendre ma suite ».

La préparation du document d'orientation est déjà bien avancée. Thème général : les retraités dans la société, ni poids morts ni privilégiés. « Il nous faut créer des convergences entre retraités et salariés », estime l'USR 91, « et montrer à tous l'importance des services publics. Il est vrai que 7 syndiqués sur 10 quittent le syndicat à la retraite, mais ce n'est pas une fatalité ».

Créer des bases

Une question décisive est la présence de la structure CGT. « Nous avons des difficultés à conserver dans nos rangs beaucoup de nos camarades suite à leur départ de leur entreprise. Parfois, c'est l'absence de sections retraités dans l'entreprise, ce peut être aussi l'absence de structures locales. Des collectifs de retraités CGT existent et vivent en Essonne avec plus ou moins d'intensité : Morsang-sur-Orge, Palaiseau, Étampes, Ste Geneviève des Bois, Corbeil, Brétigny, Juvisy-Viry. L'USR ne devrait-elle pas être le lieu d'échanges privilégié entre les différentes sections professionnelles et locales, et aider à la mise en place de nouvelles sections là où cela est possible ? ».



(DR)

« La préparation de ces deux initiatives, distribution de tracts sur des marchés, nous a permis de vérifier le profond mécontentement régnant parmi les retraités », dit Claude Doucet, militant de l'USR 91. « Il nous reste à poursuivre ce travail de rencontre et de discussion. Nous n'acceptons pas les mises en pièce successives directement inspirées par le patronat et impulsées par différents gouvernements : Code du travail, âge de la retraite, temps de travail, démantèlement du Service Public, Sécurité Sociale. Tout naturellement, femmes et hommes retraités syndiqués CGT, nous tenons une place que chacun peut remarquer dans les cortèges, manifestations. Cela s'est vérifié tout au long des premiers mois de 2018 ».

sont les actions de l'USR 91 en direction des pouvoirs publics, comme la préfecture de l'Essonne, qui ne manifeste pas d'empressement, rejointe par la mauvaise volonté du Conseil Départemental, par exemple pour installer correctement le CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), représentant les personnes âgées et les personnes handicapées. Le 7 juin 2018, le secrétaire général de l'USR 91, Hubert Lasserre, interpellait le président du Conseil de l'Essonne, puis le préfet le 13 juin.

« Les services publics sont de plus en plus mis à mal, à commencer par les urgences dans les hôpitaux, la poste, les transports et maintenant, on veut faire passer à la trappe

Maison des syndicats

Dialogue de sourds entre Conseil Départemental et Comité de Gestion

Le dossier est ouvert depuis deux ans et n'avance pas. Il porte sur le fonctionnement de la Maison des Syndicats et la part que doit en prendre le Conseil Départemental. Celui-ci ne semble pas tenir compte des réalités techniques, financières et sociales.

Le Comité de Gestion de la Maison des Syndicats réunit 7 organisations : CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, CGC, FSU. Le 31 mai, il envoyait un courrier au président du Conseil Départemental (CD), François Durovray, confirmant réception « de la nouvelle proposition de convention mise à disposition des locaux de la Bourse du Travail départementale et de la convention de financement de mise à disposition de ces locaux ». Les textes échangés depuis l'automne 2016, où le Conseil Départemental fraîchement élu mettait les syndicats en demeure de vider les lieux en juin 2017, n'ont guère fait évoluer les positions. La donne a cependant changé.

L'entretien déguisé en subvention

En 2016, le CD invoquait une situation financière désastreuse pour justifier la baisse drastique de son aide au fonctionnement des syndicats. En 2017, son

Meeting intersyndical le 18 mars 2017 à la Maison des Syndicats (Photo Pierre Benoit)



propre magazine décrivait des finances rétablies. L'argument tombe de lui-même. L'autre aspect est l'état technique

de la Maison des Syndicats, jugée quasi inhabitable par les « spécialistes » du CD, avec des devis de réparation au doigt mouillé. Les avis ont changé aussi. La question de fond est simple. Le CD possède un bâtiment public qui abrite des organisations syndicales indispen-

sables à une vie publique démocratique. L'idée est de déguiser en « subvention » l'ensemble des frais dont le CD a la charge, supprimant au passage toute aide publique au fonctionnement des syndicats. Le coût annuel serait d'au moins 217 000 euros, supérieur à celui de la convention actuelle. Les finances des différentes UD ne sont pas en état de supporter une telle charge, ce qui sous-entendrait la relégation du mouvement social au rang de SDF.

Mobilisation maintenue

Si le scénario du CD est écrit en filigrane, la pièce n'est pas jouée et la puissante réaction syndicale de 2017, nationale et locale, semble avoir calmé, au moins provisoirement, quelques ardeurs. « Le CD nous refait 2017 en 2018 à peu près dans les mêmes termes », explique un responsable de l'UD CGT, « et l'opinion du Comité de Gestion n'a pas changé non plus. Nous sommes toujours ouverts aux rencontres et aux négociations, à condition qu'elles reposent sur des éléments réels et sur le respect de la démocratie sociale. Nous avons montré aussi que nous sommes en mesure de mobiliser largement contre un coup de force, même pendant l'été ».

Travailleurs sans papiers

L'UL CGT de Massy fête 35 régularisations

Du 12 février au 23 mars 2018, 160 travailleurs sans papiers de cinq départements Ile-de-France ont tenu sept piquets de grève à l'initiative de la CGT. Le mouvement était piloté de manière coordonnée par la structure régionale

le montre la visite de Philippe Martinez à l'UL de Massy en mars 2018.

« C'est avec notre Union locale que 35 salariés étaient organisés sur les sites de Chronopost à Chilly-Mazarin et de Sépur à Wissous », rappelle la secrétaire



et les négociations ont eu lieu en direct avec le gouvernement. La confédération CGT s'est largement impliquée, comme

générale, Brigitte Gabriel. L'action tenace a payé puisque les 35 sont aujourd'hui régularisés ou en cours. Le résultat valait de marquer le coup et une fête était organisée 8 juillet à l'UL pour fêter l'événement. Invitation générale, puisque c'était le moment « d'entendre l'histoire d'une grève courageuse et solidaire ».

Éducation Nationale

Les Lycées Pro offerts au MEDEF

Lundi 28 mai, le ministre de l'Éducation Nationale a présenté ses mesures pour la « revalorisation de la voie professionnelle ». Sans surprise, cette « revalorisation » est une prolongation de la réforme Pénicaud sur la formation professionnelle et une mise à sac du service public. Derrière cette attaque contre les lycées professionnels et le service public d'éducation, ce sont aussi les qualifications et les diplômes, leurs contenus et leur contrôle par l'État qui sont remis en cause et renvoyés aux seules organisations patronales. Il s'agit avant tout d'organiser l'enseignement professionnel pour le mettre exclusivement sous la coupe des branches patronales et au service de l'apprentissage. Le Ministre veut ouvrir de l'apprentissage dans tous les lycées professionnels. Il affirme que « les élèves formés par apprentissage bénéficient d'une insertion professionnelle plus rapide ». Pourtant, dans la réalité, l'apprentissage n'est pas plus efficace que la voie scolaire. En moyenne,

tégé par son statut scolaire ; un apprenti est un salarié. Les accidents mortels ne sont malheureusement pas rares. Les apprentis représentent la moitié des accidents de travail de la population active des moins de 20 ans.

L'apprentissage coûte plus cher

Les pouvoirs publics dépensent sans compter : dispositifs d'exonération de cotisations sociales, création de postes de « développeurs » pour trouver de nouveaux contrats, primes à l'embauche... La région Île-de-France dépense 1 505 € par lycéen(ne) et 2 567 € par apprenti. C'est donc bien un choix idéologique, la volonté de donner les pleins pouvoirs au patronat sur la formation professionnelle qui guide cette marche forcée vers le tout apprentissage.

Un plan social est déjà annoncé pour les enseignants en Gestion Administration. Sur 4 700 enseignants de GA en France, le ministère prévoit 1 000 départs en retraite non-remplacés, des postes précaires me-

Tri social aggravé

Dans le discours du Ministre, la formation du citoyen se résume aux « *savoir-être, essentiels pour l'insertion professionnelle* ». Cette réduction des horaires, notamment en enseignement général, va rendre les poursuites d'études en BTS plus difficiles et appauvrir la culture générale. Le tout sur fond de tri social et de sélection renforcée dans le supérieur. En effet, les premiers résultats montrent que Parcoursup discrimine les élèves des filières professionnelles.

Les députés ont même aggravé le tri social en mettant en place une sélection en fin de 4^e vers des classes « Prépa métier », vers l'apprentissage. Les enfants des classes populaires voient donc leur horizon s'assombrir.

Les mesures annoncées vont dans le sens de la sélection au service d'une politique idéologique réactionnaire de refus de la démocratisation scolaire. Elles sonnent le glas de l'élévation du niveau de qualification et de toute vocation émancipatrice de la formation professionnelle sous statut scolaire.

Yannick Biliec



1 apprenti sur 5 ne termine pas sa formation. En Île-de-France, dans le bâtiment et l'hôtellerie, cela monte même à 40%. Les lycées Pro sont un service public, ils accueillent tout le monde. L'apprentissage nécessite un contrat de travail, et son accès pose les problèmes de discrimination à l'embauche pour les filles, les jeunes issus de l'immigration et des quartiers populaires. Un élève de lycée professionnel effectue des stages en entreprises, mais reste pro-

nacés et 1 500 reconversions forcées. Mais cette réforme implique aussi une réduction des heures de cours et donc des suppressions de postes supplémentaires. Par exemple, pour certaines classes de CAP, la baisse est de 381 heures sur deux ans, soit l'équivalent de plus de 8 semaines de cours en moins ! Le ministre annonce une rénovation des enseignements généraux afin de les « contextualiser », l'ouverture culturelle est ainsi évacuée.

La Voix Syndicale

de l'Essonne

**Ont participé
à ce numéro 112
de la Voix Syndicale**

Intervenants:

Arezki Abdennebi
Pierre Benoit
Jean-Louis Betoux
Yannick Biliec
Michel Blanche
Olivier Champetier
Éric Choiseau
Claude Doucet
Gilbert Dubant
Brigitte Gabriel
Véronique Josien
Hubert Lasserre
Patrick Lisboa
Pierre-Yves Maistre
Christophe Poilly
Renaud Poncet
Agnès Risacher
Sarra Sebaoui

Administratif et technique :
Brigitte Blanche

Parcoursup : L'Université d'Évry mobilisée contre la sélection

Sarra Sebaoui est étudiante en master 2 à l'Université d'Évry et milite contre le dispositif « Parcoursup », qui conditionne l'accès des bacheliers aux filières universitaires de leur choix par une sélection fondée sur des critères discutables et des algorithmes obscurs. La Voix Syndicale publie son témoignage.

L'initiative de la mobilisation puise ses sources dans le département de sociologie. Les enseignants de sociologie se sont réunis à la suite de la mise en place de Parcoursup et ont décidé de ne pas l'appliquer. L'Université d'Évry Val-d'Essonne s'est alors mobilisée contre les réformes de Parcoursup.

Lors des assemblées générales, dont le nombre de



participants a augmenté progressivement, on pouvait noter quelques slogans comme « *lutter pour garder son université populaire* » ou encore « *Sélection piège à cons!* ».

Les multiples AG de l'Université regroupaient enseignants et étudiants de plusieurs Universités, lycées ainsi que des syndicats professionnels, Educ'Action et Fapt notamment.

Solidarité avec les luttes professionnelles

Les positions de l'AG étaient claires : retrait de la loi Ore et Parcoursup, contre la sélection scolaire, d'autant plus que l'Université d'Évry est une fac « populaire ». Ainsi, elle pouvait permettre aux étudiants, quel que soit le milieu social d'origine, de s'inscrire et de pouvoir poursuivre

des études supérieures de leur choix. Ce sont des droits d'accès que Parcoursup retire, durcissant ainsi la sélection.

En effet, les étudiants ne pourront plus choisir leur Université, certains d'entre eux n'obtiendront aucune affectation, ou auront au mieux leur dernier vœu d'affectation.

Pour les élèves issus de baccalauréat professionnel, l'accès à l'Université est fortement compromis, pour ne pas dire inenvisageable.

Des actions de manifestation ont été menées avec les lycéens autour de l'Université et de la mairie d'Évry. Durant ces AG, l'Université s'est prononcée en faveur d'un soutien aux secteurs professionnels en lutte, à savoir les cheminots, le personnel hospitalier et les Ehpad.

Impôt sur le revenu :

Prélèvement à la source plus de complexité, moins

Actuellement, l'impôt sur le revenu (l'IR) est acquitté directement par le contribuable auprès de l'administration fiscale, l'année suivant la perception du revenu : en 2018, le contribuable paye l'impôt sur les revenus perçus en 2017. À partir du 1^{er} janvier 2019, l'IR sera prélevé à la source, donc directement sur le revenu perçu : par l'employeur, par les caisses de retraite ou par Pôle emploi, qui le reverseront ensuite à l'administration fiscale. Pour les autres revenus, l'État prélèvera un acompte directement sur le compte bancaire.

L'impôt sera calculé selon un taux déterminé par l'administration sur la base des revenus de l'année précédente et qui sera communiqué à l'employeur ou aux organismes collecteurs. Mais il faudra toujours déposer une déclaration de revenus l'année suivante,

qui intégrera les déductions, réductions et crédits d'impôt. Une régularisation sera effectuée au second semestre de cette même année.

Le racket internet de La Poste

Pourquoi la CGT Finances Publiques est-elle contre le PAS (Prélèvement À la Source) ?

La collecte de l'impôt ne sera plus effectuée par les agents des Finances Publiques, alors que le taux de recouvrement est aujourd'hui de 98,5 %, l'un des plus élevés d'Europe. Il ne s'agit donc pas de mieux collecter l'impôt, mais de privatiser sa collecte. Conséquence immédiate pour les agents des Finances Publiques, entre 16000 et 18000 emplois supprimés d'ici 2022.

Pour l'utilisateur, aucune simplification, mais au contraire une complexification (modulation du taux sur options, par

foyer fiscal ou individualisé...) et l'obligation de déclarer par internet. Pour les 15% de la population qui n'en disposent pas ou ne maîtrisent pas internet, pas d'autre choix que les services payants comme à La Poste qui, dès cette année, proposait son aide pour remplir la déclaration moyennant 39€ ! Et pour celui qui bénéficie de déductions, réductions ou crédit d'impôt, il devra avancer l'impôt qui lui sera remboursé 18 mois plus tard. La confidentialité des revenus sera mise à mal : l'employeur aura connaissance du taux d'imposition, et donc du niveau de revenus du salarié : une information bien utile pour conforter un refus d'augmentation de salaire.

Le grand impôt unique

Pour les recettes de l'État, aucune garantie de reversement de la collecte : faillite, fraude, des dizaines de mil-



Agnès Risacher au congrès de l'UD 91 en 2016
(Photo Pierre Benoit)

liards d'euros transiteront par les trésoreries des employeurs. Rappelons que chaque année, il manque dans les caisses de l'État 15 milliards de TVA collectés, mais non reversés.

Enfin, actuellement l'IR est calculé par foyer fiscal avec le système du quotient familial. L'impôt est progressif : plus les revenus sont importants, plus les taux d'imposition augmentent dans les tranches les plus élevées. Avec la complexification et les problèmes que le

1912 à Corbeil-Essonnes

Cinq semaines de grève victorieuse à la chapellerie Cassé

Pour les Parisiens du 19^e siècle, Corbeil-Essonnes, 30 kilomètres au Sud, est une terre lointaine entourée de vergers et de cultures maraîchères. C'est pourtant un centre industriel qui se développe depuis Louis-Philippe et produit une classe ouvrière remuante et revendicative.

Jusqu'à la guerre de 39, les hommes tête nue et les femmes « en cheveux » ont mauvais genre. Casquette, melon, haut-de-forme, capeline, toque à voilette ou bibi, il faut sortir couvert(e) et la chapellerie est une industrie florissante. À Corbeil-Essonnes, la maison Cassé, près de la RN 7 actuelle, est créée en 1884. À côté de la belle demeure du patron, l'usine de chapeaux occupe 1500 m². 145 ouvriers et ouvrières y travaillent en 1900.

Ce n'est pas la seule entreprise du secteur, ni la première. La société des chapeliers d'Essonne est constituée bien avant la loi Waldeck-Rousseau de 1884, qui légalise le syndi-

menaçant par écrit de reprendre les outils de travail si le mouvement ne cesse pas. Réunis le 20 juillet dans une ancienne école maternelle, les ouvriers sont unanimes :

pas accepter la réduction de 25% que la direction veut faire subir aux salaires des femmes ; 3° ne pas accepter que la grève fasse une quelconque victime ».

Le recours aux jaunes par le patronat est un échec. Le « Petit Parisien », qui est loin d'être un ami du syndicalisme, indique cependant le 14 août que « deux ouvriers seulement, venus de Paris, ont travaillé ce matin, ils ne sont pas sortis de la journée, ont mangé et dormi à l'intérieur de l'usine ».



(DR)

Les Grévistes de la Maison Cassé (17 Juillet 1912)

calisme, et la naissance de la CGT en 1895. Elle participe en 1879 à la création de la « Société générale des ouvriers chapeliers de France », l'une des premières fédérations professionnelles nationales. Le syndicat local est créé en 1890.

Ces drôles de Parisiens

Il garde cependant ses distances avec ses collègues de la capitale. En 1891, les ouvriers d'Essonne sont sollicités par leurs camarades parisiens pour une grève commune sur les augmentations de salaires. Les premiers gagnant davantage, ils refusent. Ils adhèrent cependant en 1905 à l'Union locale CGT de Corbeil et Essonne (les deux villes ne fusionnent qu'en 1951).

En 1912, c'est encore une concurrence avec Paris qui déclenche un mouvement fort. Une autre chapellerie associée, la maison Albert Cassé, rue de Charenton, dans le 12^e arrondissement, paie ses ouvriers non syndiqués plus cher que les 120 ouvriers et ouvrières d'Essonne, tous syndiqués. La direction refuse l'alignement. Le 18 juillet 1912, tous les salariés cessent le travail.

Le patron attise le conflit en

« Nous n'arrêterons la grève qu'après avoir obtenu satisfaction ! ». Le 26 juillet, un Juge de paix est nommé pour tenter d'ouvrir une négociation, en vain. Très en avance sur leur époque, les grévistes envisagent même de créer une coopérative de chapellerie en réunissant les fonds de caisse et leurs maigres économies.

Les jaunes en panne

Ils innovent aussi dans ce qu'on appellerait aujourd'hui la communication. Dès le début de la grève, ils se font photographier devant l'usine et alimentent régulièrement les colonnes locales du « Petit Parisien », le plus gros tirage quotidien de l'époque.

Le 13 août 1912, les patrons annoncent leur décision de fermer l'entreprise tout en essayant d'embaucher des « jaunes » pour reprendre une production en panne totale. Réunis comme chaque jour dans l'ancienne école devenue leur quartier général, le syndicat adopte trois mesures. « L'ordre du jour voté déclare qu'ils sont fermement décidés à : 1° ne pas travailler avec des ouvriers non syndiqués que leur patron veut leur imposer ; 2° ne

Le chapeau au vestiaire

Les ouvriers grévistes écrivent au député de la circonscription pour lui demander de venir arbitrer le conflit. Depuis les élections législatives de 1910, le radical-socialisme est la tendance dominante à l'Assemblée Nationale. Cela ne signifie nullement un soutien actif aux luttes ouvrières, mais un souci d'éviter l'agitation sociale. Les grandes grèves de 1906 et 1910, en région parisienne en particulier, ont donné une image qui effraie la « gauche radis », dont la définition malicieuse est « rouge dehors, blanc dedans ». Le député ne bouge pas un doigt en faveur de la famille Cassé. Le 20 août, le patron jette l'éponge et mange son chapeau.

La profession garde une place importante dans l'entre deux guerres à Corbeil et Essonne, puisque 1932 voit la création d'une fabrique de machines spéciales de chapellerie et teinturerie, qui s'exportent dans le monde entier. Ce sont les changements de mode vestimentaire qui auront raison du métier, en réduisant le port du couvre-chef aux cérémonies et aux amateurs d'originalité. La chapellerie Cassé ferme au début des années 60 et l'usine se transforme en un immeuble de 35 studios sur trois étages en 1976.

G.D.

de garanties

PAS va générer, il sera aisé aux pouvoirs publics de présenter les fondements de l'IR comme des facteurs aggravants : notion de foyer fiscal, progressivité, réductions et crédits d'impôts, et de proposer la fusion CSG/IR, plébiscitée par le MEDEF, en vantant sa simplicité. Or la CSG est certes un impôt, mais pour l'instant exclusivement affecté à la Sécurité sociale. La fusion IR/CSG permettrait d'aboutir à un grand impôt unique, individualisé et proportionnel qui pourrait aller directement dans les caisses de l'État. Se réaliserait alors la fiscalisation-étatisation de la Sécurité sociale, ce que la CGT combat. Pour la CGT Finances Publiques, même si le fonctionnement actuel de l'IR peut être amélioré, il reste le plus juste du système fiscal français. Non au PAS !

**Agnès Risacher, responsable
CGT Finances Publiques**

nvo.fr

nvo

LE MAGAZINE DES MILITANTS DE LA CGT
JUIN 2018



Saisonniers Des droits à cultiver

La Seine-Saint-Denis en manque de services publics
Supplément Île-de-France

la
cgt
Syndicat Français
de la Région
Île-de-France